



Proches aidants

Indispensables, ils ont aussi besoin d'être déchargés.

Parlons-en ensemble

Parler en groupe pour puiser des forces.

Migration du personnel soignant

« En de bonnes mains », un projet de Caritas Suisse.



Proche-aidant – un équilibre fragile à maintenir !

Il s'était bien rendu compte que sa compagne avait des petits trous de mémoire. Mais, avec l'âge, c'est normal, pensa-t-il. Petit à petit, les oublis se sont multipliés, les difficultés de reconnaître ses proches et de

maîtriser le quotidien sont apparues. Petit à petit, elle ne pouvait plus se passer d'aide... Peu à peu la vie change, l'un des conjoints, une fille, un fils ou encore un frère, une sœur devient un proche aidant, quelquefois sans s'en rendre vraiment compte. La situation de la personne vulnérable en perte d'autonomie évolue et la charge pour le proche aidant augmente progressivement. Le sentiment d'être dépassé ou de ne pas réussir à faire face s'installe. Il s'en suit fatigue, stress et finalement le besoin d'être aidé à leur tour. L'équilibre personnel s'en vient à vaciller.

Dans ce numéro de ps:info, vous trouverez des idées et des pistes pour aborder ce sujet. Ainsi, les cantons de Vaud et Genève ont mis en place un concept commun et vont organiser une journée dédiée aux proches aidants le 30 octobre prochain.

Souvent au bord de l'épuisement physique et psychique, les proches aidants ont la possibilité de se ressourcer dans les groupes de rencontres de Pro Senectute. Parler et partager le vécu leurs donnent de la force et de nouvelles pistes pour mieux affronter le quotidien. L'article en page 6/7 donne un aperçu intime du groupe de rencontre de Winterthour.

Pro Senectute ne veut pas seulement mettre l'accent sur les différentes problématiques liées à ce sujet. Nous voulons aussi rendre hommage au grand travail accompli par toutes celles et tous ceux qui, chaque jour de l'année, aident une personne proche en Suisse. Merci à vous !

Alain Huber, Secrétaire romand
et membre de la direction

Répartir la charge

Les familles s'occupent beaucoup de leurs membres les plus âgés tributaires de soins. Surtout les femmes. En s'engageant de la sorte, elles se heurtent souvent à leurs limites. Il est alors indispensable de faire appel à des offres de relève, qui ne sont toutefois pas gratuites.

Kurt Seifert, responsable du domaine Recherche et travail de base, Pro Senectute Suisse

Les personnes qui s'occupent de leur conjoint ou de leurs parents âgés et ayant besoin de soins assument une tâche qui peut facilement dépasser leurs forces. Une étude de grande envergure réalisée en 2010 montre que l'engagement des proches aidants est en règle générale très intensif. En moyenne, le temps consacré à l'aide et aux soins du conjoint peut atteindre 65 heures par semaine. Soit l'équivalent d'un emploi à 150%. Les enfants qui s'occupent de leurs parents tributaires de soins, pour leur part, y consacrent tout de même environ 27 heures hebdomadaires.

L'enquête montre également que la situation dure souvent très longtemps : en moyenne six ans pour les conjoints, cinq ans pour les enfants s'occupant de leurs parents. Les soins à une ou plusieurs personnes chères ne restent pas sans conséquences pour les aidants : sur leurs relations sociales, leur situation professionnelle, mais aussi sur leur santé.

Un travail éprouvant

Le travail de soutien aux proches âgés reste considéré comme un domaine féminin. Or, de nombreuses femmes – surtout lorsqu'elles s'occupent de leurs parents – sont tiraillées : d'un côté, la société estime qu'il va de soi que cette activité de soutien aux proches âgés incombe à la famille, alors que, de l'autre, l'évolution du rôle dévolu aux deux sexes fait que l'on attend maintenant des femmes une vie indépendante, par exemple dans le monde du travail.

Les études révèlent que les soins aux proches âgés sont généralement perçus comme éprouvants, en particulier pour la santé psychique et physique. De nombreux proches aidants sont souvent découragés et mécontents. Leur état de santé subjectif est inférieur à celui de groupes de population comparables. Il ressort des différentes recherches que les épouses ou les filles qui s'occupent de leurs proches dépassent pour la plupart leurs limites. Ce faisant, elles courent le risque de s'épuiser elles-mêmes, voire de tomber malades.

L'union fait la force

Au vu de l'évolution démographique et des changements dans les rapports homme-femme, l'aide et les soins aux personnes âgées en ayant besoin ne connaîtront pas de retour vers un passé prétendument « meilleur » : le soutien informel des proches et les services professionnels (l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile et d'autres organisations) doivent se compléter. Ces dernières années, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile s'est de plus en plus concentrée sur les prestations de soins qui sont financées par les caisses-maladie. Dans leur étude « Pflegende Angehörige älterer Menschen » (Berne : éditions Hans Huber, 2012, en allemand uniquement), la psychologue Pasqualina Perrig-Chiello et le sociologue François Höpflinger partent du principe qu'à l'avenir, les prestations de soins/médicales seront davantage assurées par des professionnels. Quant aux tâches domestiques, elles devraient être assumées de manière informelle (c'est-à-dire par des proches ou des bénévoles) ou dans le cadre d'offres privées professionnelles.

Les souhaits et la réalité

Les attentes de la société, pour qui l'aide aux personnes âgées incombe avant tout aux familles, sont en contradiction non seulement avec l'évolution des rôles homme/femme, mais aussi avec la réalité des soins : quelque 60 % des seniors tributaires de soins reçoivent un encadrement stationnaire. La Suisse se distingue ainsi des pays voisins, où les soins à domicile revêtent un rôle autrement plus important. S'agissant de l'ambulatoire, les services professionnels d'aide et soins à domicile sont bien plus sollicités que dans d'autres pays européens.

En Suisse, étant donné l'accent mis sur le stationnaire, la majorité des personnes âgées finissent encore leur vie dans un EMS. Alors même que beaucoup d'entre elles souhaitent vivre jusqu'à leur mort dans leur environnement familial. Afin de soutenir les proches aidants, des organismes font depuis quelque temps appel à des migrantes d'Europe centrale et de l'Est, mais aussi d'autres régions du monde, pour venir s'occuper de personnes âgées qui ont besoin d'aide au quotidien.

Zone grise

La migration du personnel soignant se déroule parfois dans des conditions très problématiques : les salaires minimaux et les horaires de travail ne sont pas respectés. Dans de nombreux cas, les conditions d'engagement se situent dans une zone grise. Les migrantes ne disposent souvent pas de permis de séjour, d'où un statut particulièrement précaire.

Il existe maintenant une convention collective de travail (CCT) pour les personnes qui assurent l'encadrement privé et non médical de personnes âgées en Suisse alémanique. Afin de renforcer les droits des employés de ce secteur en forte croissance, les partenaires sociaux veulent demander l'extension du champ d'application de la CCT auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie. Cela devrait permettre de mieux lutter contre les abus.

Service de relève nécessaire

Outre des services de prise en charge accessibles financièrement, les proches aidants ont également besoin d'offres de relève d'utilité publique, assurées en partie par des bénévoles. Ces prestations sont proposées par les églises et des organisations sociales, dont Pro Senectute. Par l'intermédiaire de projets et de campagnes de sensibilisation de l'opinion publique, elle veillent à ce que le travail des proches aidants reçoive toute l'attention nécessaire.

Ces services ne sont toutefois pas gratuits, car le précieux engagement de bénévoles nécessite aussi une organisation, qui elle-même nécessite des ressources financières. Une politique d'économies au détriment du travail de soins traduirait une vision à très court terme, car la cohésion sociale s'en trouverait menacée.

Les proches aidants dans les cantons de Vaud et Genève

La prochaine journée annuelle dédiée aux proches aidants aura lieu le 30 octobre 2014. A cette occasion, les cantons de Vaud et de Genève se sont réunis pour réaliser un concept commun. Cette collaboration vise à obtenir un meilleur impact des mesures de sensibilisation de la population, tout en encourageant les proches aidants à recourir à des mesures de soutien, en fonction des risques auxquels ils sont confrontés.

Fabrice Ghelfi, chef du service des assurances sociales et de l'hébergement du canton de Vaud (SASH)

Thierry Blanc, directeur du service de la planification et du réseau de soins au département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé du canton de Genève (DEAS)

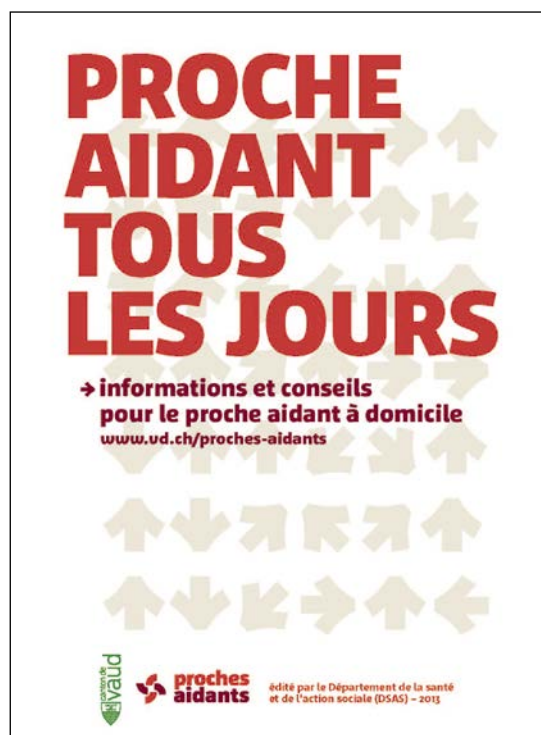
Maurice Demont, directeur de Pro Senectute Genève

Le proche aidant peut être défini comme une personne qui consacre régulièrement du temps pour aider une personne dépendante. Il peut s'agir d'un membre de sa famille ou de son entourage qui réalise un ensemble d'activités domestiques et administratives, de soins et d'accompagnement à la vie sociale. Bien que la contribution du proche aidant ne soit pas rémunérée, elle est toutefois indispensable au projet de vie à domicile de la personne nécessitant une assistance au quotidien. L'aide apportée s'inscrit de manière significative et durable dans la situation.

La reconnaissance des proches aidants

Un programme cantonal pour le soutien des proches aidants est mené par le canton de Vaud depuis 2011 (www.vd.ch/proches-aidants) et par le canton de Genève dès 2012 (www.ge.ch/proches-aidants). Les actions prévues visent la prévention des risques d'épuisement, de retrait social ou professionnel. Les deux cantons sont dotés d'une Commission consultative comme instance d'appui à l'ensemble des réflexions et projets menés.

Afin de mieux reconnaître leurs besoins autant que leurs expériences, le canton de Vaud a lancé une campagne de sensibilisation en instaurant une journée annuelle dédiée aux proches aidants. Parrainée par M. Philippe Jeanneret, responsable météo à la RTS, elle a eu lieu la 1^{re} fois le 30 octobre 2012. Ce fut l'occasion de présenter une exposition itinérante « Proches aidants tous les jours... ». Dès 2013, le canton de Genève a également présenté cette exposition, adaptée au contexte local. Pour la journée du 30 octobre 2014, Vaud et Genève ont décidé de mener ensemble la campagne de sensibilisation.



Cette brochure peut être obtenue gratuitement auprès du
Département de la santé
et de l'action sociale du canton de Vaud
Av. des Casernes 2
1014 Lausanne
Tél. 021 316 51 51
info.sash@vd.ch
www.vd.ch/proches-aidants
www.ge.ch/proches-aidants

« ... il nous faut un regard extérieur
pour nous dire jusqu'où on peut al-
ler et le jour où on ne peut plus,
pour nous aider à lâcher et éviter
de se culpabiliser ... »



Philippe Jeanneret, responsable météo à la RTS,
parrain de la journée proches aidants.

Un soutien nécessaire

Selon la définition ci-dessus et sur la base des résultats 2012 de l'enquête suisse sur la santé, Genève constate que 14% de sa population âgée de 15 ans et plus, soit 55 000 personnes environ, peut être considérée comme étant des proches aidants. De son côté, Vaud estime¹ que leur contribution hebdomadaire est de 50 heures en moyenne. Ce chiffre peut grimper à 120 heures pour les situations les plus complexes. La moitié des proches consultés ont exprimé vouloir diminuer cette charge. Un proche aidant sur deux s'épuise pendant son parcours d'aidant ; un sur trois est déjà atteint dans sa santé avant de solliciter davantage d'aide extérieure ; pour un proche sur deux, l'activité d'aide a des répercussions sur son activité professionnelle, donc sur son revenu ; un sur trois signale ne pas avoir d'aide régulière de l'entourage ni de possibilité de remplacement ; la moitié se dit sans solution en cas d'urgence.

Ces observations illustrent l'étendue des besoins et des attentes des proches aidants : être soulagés dans leurs activités, être accompagnés tout au long de leur parcours d'aidant, et finalement être reconnus pour leur contribution sociale.

Le travail des proches aidants pourrait être mieux reconnu à l'avenir, puisqu'à l'échelon fédéral, plusieurs objets ont été formulés dans ce sens. L'un propose l'exonération fiscale en cas d'indemnité pour l'aide et les soins à domicile², l'autre demande quelles sont les réponses politiques adéquates concernant le travail de «care» réalisé par les proches aidants³ ? Enfin, le postulat déposé par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national prévoit des allocations d'assistance et des possibilités de décharge pour les personnes qui prennent soin d'un proche⁴.

Des cantons ont déjà adopté des mesures. Vaud, Genève ainsi que le Jura proposent un service de relève, Fribourg une indemnisation. En Valais, une déduction fiscale est possible sous condition pour le proche aidant⁵.

Rappelons qu'en Suisse, la contribution des proches aidants est estimée à 134 millions d'heures par an et une valeur monétaire de 4,3 milliards de francs (OFS, J.Schön-Bühlmann, 2005).

¹ Source : Association vaudoise de l'aide et des soins à domicile, résultats de l'évaluation des besoins des proches aidants, 2012, sur mandat du SASH

Curia vista – objets parlementaires

² 12.453 – Initiative parlementaire

³ 13.3214 – Interpellation

⁴ 13.3366 – Postulat

⁵ Loi fiscale valaisanne, article 31

Parlons-en ensemble

Les proches aidants apportent un soutien important non seulement aux personnes qui leur sont chères, mais aussi à la société. Ils sont souvent seuls face à l'inquiétude et à la détresse. C'est pourquoi Pro Senectute canton de Zurich organise des rencontres, comme le groupe de parole de Winterthour.

Erica Sauta, rédactrice indépendante

Le 1^{er} juillet 2014, le groupe de parole de Winterthour nous a ouvert ses portes. La rencontre, d'environ deux heures, a commencé comme d'habitude à 14 heures par un « tour de table ».

Vu que la plupart des participants sont à chaque fois présents (si possible), chacun connaît l'histoire des autres. Ces rencontres abordent sans tabou des thèmes dont les proches aidants ne peuvent pas vraiment discuter avec d'autres personnes, car celles-ci n'ont pas vécu de situation similaire ou ne comprennent pas ce qu'ils vivent. Ce qui est dit reste au sein du groupe.

Pression psychique et physique

Le caractère fortement fluctuant des sentiments des personnes atteintes de démence et la difficulté qu'éprouvent leurs proches à y faire face sont les thèmes principaux traités cet après-midi-là. La discussion a été lancée par le témoignage d'une participante dont le mari, qui souffre de démence, la tient responsable de son inaptitude à la conduite, pourtant médicalement attestée. D'autres participants ont pu partager leur expérience et raconter comment ils ont réussi à surmonter une situation difficile. Les proches aidants ont également abordé des cas de conscience, comme la question d'une éventuelle entrée en EMS. Bien que l'entrée dans une structure spécialisée constitue souvent la meilleure solution pour toutes les parties, nombreux sont les proches qui ressentent un fort sentiment de culpabilité. Ensemble, les participants ont donc essayé d'approfondir la question de la culpabilité et de comprendre ce sentiment. Le réconfort et les conseils des autres participants se sont révélés très précieux. Myrtha, qui est membre du groupe depuis le mois de décembre, le confirme : « Le groupe m'offre un espace où je peux ouvertement parler de mes problèmes sans blesser mes proches. La compréhension mutuelle me donne du courage et de la confiance ; je ne me sens plus seule. »

Un homme, qui vit avec sa femme dans un EMS, a déploré l'attitude inconvenante de celle-ci envers le personnel. Il a ajouté qu'elle avait toujours été polie, qu'il venait de découvrir ce côté d'elle et qu'il en avait souvent honte. Grâce à ses nombreuses années d'expérience en tant qu'infirmière en gériatrie, Anja Spescha, l'animatrice, a pu lui donner le point de vue du personnel soignant. Elle lui a expliqué que les membres du personnel ne s'offusquent pas des commentaires acerbes, car ils sont formés et savent que la démence peut provoquer des changements psychiques.

A Winterthour, chaque premier mardi du mois, six à neuf proches aidants se rencontrent pour discuter et pour se donner mutuellement des conseils et de la force. Le groupe de parole est animé par Anja Spescha de Pro Senectute canton de Zurich, infirmière et travailleuse sociale diplômée. Son rôle consiste à intégrer tous les participants et, selon le sujet discuté, apporter un éclairage professionnel. Si le groupe le souhaite, elle prépare des discussions sur des thèmes spécifiques, comme la communication avec les personnes souffrant de démence ou les allocations pour impotent. Les offres de relève lui tiennent à cœur : « Les proches aidants s'investissent énormément et mettent leurs propres besoins à l'arrière-plan. Il est donc important pour moi qu'ils aient la possibilité de recevoir et d'accepter des offres qui leur permettent de se décharger. »

Myrtha : « Le groupe m'offre un espace où je peux ouvertement parler de mes problèmes sans blesser mes proches. La compréhension mutuelle me donne du courage et de la confiance ; je ne me sens plus seule. »



« Les proches aidants s'investissent énormément et mettent leurs propres besoins à l'arrière-plan. »

L'importance des offres de relève

Le point commun de toutes ces histoires, émouvantes, c'est la pression toujours croissante exercée sur les proches aidants. On estime à 250 000 le nombre de personnes qui s'occupent de leurs proches dans le cadre privé. En se dévouant à ceux qui leur sont chers, ils se heurtent souvent à leurs propres limites, car ils subissent une forte pression aussi bien psychique que physique et sociale. Ce mardi après-midi, il est aussi ressorti que, malgré tout, nombre de proches aidants éprouvent de la peine à demander ou à accepter de l'aide. Si l'on prend longtemps tout sur ses épaules, on court le risque de tomber malade soi-même. Il est donc très important d'avoir accès à des offres de relève, qui permettent de récupérer des forces pour surmonter les difficultés du quotidien. Outre l'investissement personnel, les participants ont également abordé la charge financière du soutien aux proches. Bien que le système de soins puisse difficilement être financé sans cet engagement désintéressé, celui-ci n'est pas suffisamment valorisé. Les proches aidants se sentent délaissés par les milieux politiques. De plus, l'avenir paraît sombre : le nombre de personnes souffrant de démence augmente, alors que les places de soins disponibles et le personnel soignant qualifié diminuent.

Puier des forces

Les participants au groupe de parole savent qu'il n'existe pas de solution toute faite pour tous les problèmes. Toutefois, ce rendez-vous de deux heures et son agréable pause-café leur a permis de reprendre des forces et de recevoir de précieux conseils.

Proches aidants : relève et soutien

Salome von Greyerz, MAE, responsable de la division Stratégies de la santé, cheffe suppl. de l'unité de direction Politique de la santé, Office fédéral de la santé publique

Selon les estimations, le temps consacré à soigner et à aider les proches s'élève à 81,7 millions d'heures de travail par année, ce qui représente 3,1 milliards de francs. Or, de par l'évolution de la société (augmentation de la mobilité des personnes actives et du taux d'activité des femmes), non seulement les possibilités mais aussi la disponibilité s'amenuisent. En outre, les proches aidants doivent souvent assumer de lourdes charges ; il n'est pas rare que le soutien à apporter soit long, intense et difficilement planifiable.

« Le Conseil fédéral a reconnu les difficultés auxquelles sont confrontés les proches aidants. »

Défis pour le système de santé

- Etant donné le vieillissement démographique, l'aide non rémunérée fournie par des proches est indispensable pour assurer la pérennité financière du système de santé ; en l'absence de ce soutien, on se verrait confronté à un besoin accru en soins institutionnels, pour lesquels on ne dispose ni du personnel spécialisé, ni de moyens financiers.
- Aussi bien les proches aidants que les personnes aidées devraient jouir de la liberté de choix. La société ne devrait exercer aucune pression sur les membres de la famille ; ceux-ci ne devraient pas se sentir obligés de s'occuper le plus possible seuls de leurs proches. De plus, tant les personnes aidées que les proches aidants ne devraient pas renoncer à recevoir de l'aide de l'extérieur uniquement parce qu'ils ne disposent pas de suffisamment de moyens financiers.

Défis pour l'économie

- Le manque en personnel spécialisé est lié à la volonté de l'économie de maintenir le taux d'activité professionnelle le plus élevé possible, gage de prospérité. De plus, on attend un retour sur les investissements consentis dans la formation professionnelle des femmes, comme dans celle des hommes, sur l'ensemble de la carrière.
- Le soutien aux proches ne doit pas entraver la carrière professionnelle des personnes actives (essentiellement des femmes, salariées et plus âgées).

Le Conseil fédéral a reconnu la nécessité d'agir. En 2011, il a formé un groupe de travail, dans lequel tous les offices fédéraux concernés sont représentés et dont l'objectif est d'élaborer des propositions de mesures. Celles-ci devraient, d'une part, assurer la relève et le soutien aux proches aidants et, d'autre part, établir les conditions leur permettant de poursuivre leur activité professionnelle. D'ici la fin de l'année, le Conseil fédéral décidera de la mise en œuvre des propositions de mesures.



Salome von Greyerz, de l'OFSP



Avec son projet « En de bonnes mains », qui consiste à employer temporairement des soignant-e-s originaires de Roumanie formés et triés sur le volet, Caritas offre aux personnes âgées la sécurité et la qualité d'un encadrement 24 heures sur 24. Ce projet permet de soulager les proches, qui peuvent ainsi travailler et se reposer.

Caritas garantit aux soignant-e-s un séjour et des conditions de travail conformes au droit suisse. Ils sont accompagnés de manière compétente par les responsables du projet chez Caritas.

Un modèle pour la migration pendulaire ?

Beat Vogel, Caritas Suisse, responsable du projet « En de bonnes mains »

Depuis 2012, Caritas Suisse engage des soignantes et soignants d'Europe de l'Est pour des ménages suisses. L'étude de la sociologue bâloise Claudia Heinzmann montre les effets globalement positifs du projet sur les personnes engagées et leur famille, ainsi que ses premières répercussions sur le développement en Europe de l'Est.

Protection des soignants

Jusqu'à présent, 30 personnes ont été engagées en Suisse. Celles-ci se disent satisfaites à plus d'un titre. Elles sont assurées et ont la possibilité de réintégrer leur ancienne place de travail après trois mois passés en Suisse. Elles bénéficient d'un accompagnement avant, pendant et après la mission. Sans oublier un temps de travail réglementé et des liens de qualité tissés avec les personnes dont elles s'occupent. Néanmoins, les premières semaines sont difficiles. Tout est nouveau, la compréhension n'est pas aisée à cause de la barrière de la langue, voire de la démence de la personne soignée.

A encourager ou à freiner ?

Le fait que la rémunération soit élevée ne constitue pas l'unique motivation des soignantes. Celles-ci souhaitent également apprendre une nouvelle langue et approfondir leurs connaissances. Elles sont curieuses de découvrir la vie et la culture d'un pays occidental ; elles peuvent ainsi réaliser un rêve de voyage. « La première raison était de gagner de l'argent pour acheter un chauffage central, dont les coûts avoisinent les 4000 euros. La deuxième, c'était que je n'étais jamais allée à l'étranger », explique une femme de 31 ans, mère de deux enfants. Trois tendances se dessinent en matière de migration. Le projet a permis de stabiliser la situation, car il n'y a presque plus, comme par le passé, de licenciements dus à la migration. Il a amené un meilleur encadrement du personnel soignant, qui travaillait parfois à l'étranger dans des conditions précaires. Enfin, ce projet a donné à certaines personnes la possibilité de travailler en tant que soignant-e à l'étranger pour la première fois. Cela leur permet de bénéficier d'un salaire bien plus élevé que dans leur pays d'origine.

Recevoir et donner : une manière de collaborer au développement

Les partenaires Caritas en Europe de l'Est ne veulent pas que les soignantes partent définitivement. La collaboration leur permet aussi de poursuivre le développement de leurs services en matière de soins à domicile. « Les personnes engagées développent un esprit critique vis-à-vis de leur travail aussi bien en Roumanie qu'en Suisse », explique une responsable d'équipe en évoquant ses collègues qui rentrent au pays. Selon elle, elles apportent d'autres perspectives, des idées et de l'énergie. Les personnes soignées en Suisse bénéficient de prestations exceptionnelles et financent en échange, avec le forfait qu'elles versent pour les soins, la formation continue du personnel soignant dans le pays d'origine. Les ressources financières sont utilisées pour le développement sur le long terme de compétences spécialisées en matière de soins des plaies, de prise en charge de la démence et de soins palliatifs.

Pour plus d'informations
www.caritas.ch/ingutenhaenden

Le 30 octobre 2014 : proches aidants tous concernés !

La journée annuelle dédiée aux proches aidants vise à reconnaître leur contribution et leurs expériences, à informer des soutiens existants et à sensibiliser le grand public.

Mercedes Pône, cheffe de projet au service des assurances sociales et de l'hébergement du canton de Vaud

Maurice Demont, directeur de Pro Senectute Genève



Des informations diffusées également avec la collaboration des artisans boulangers pâtisseries confiseurs.

Informations sur la journée du 30 octobre
et sur les prestations de soutien:
www.ge.ch/proches-aidants
ou www.vd.ch/proches-aidants

Les proches aidants arrivent encore trop tardivement vers les aides et les services pouvant les soulager dans leurs tâches et les accompagner dans leur rôle. Afin de renforcer le message « Pour aider, s'entourer c'est mieux ! », le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé du canton de Genève (DEAS) et le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud (DSAS) mènent ensemble la journée annuelle dédiée aux proches aidants le 30 octobre 2014.

Un riche programme d'activités sera proposé en collaboration avec les organismes concernés par le soutien aux proches aidants, dont Pro Senectute Vaud et Genève font partie. Les activités seront organisées dans différents lieux des cantons respectifs. Elles visent à diffuser des informations et proposer des rencontres. Des expositions, des portes ouvertes, des ateliers et des conférences, ainsi que des actions dans différentes gares sont au programme !

La rencontre intercantonale aura lieu le 30 octobre à Nyon dès 14h00 en présence de M. le Conseiller d'Etat Mauro Poggia (DEAS), de M. le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard (DSAS) et de M. Philippe Jeanneret, responsable météo à la RTS qui est le parrain de la journée annuelle dans le canton de Vaud. A cette occasion, les proches concernés et le public pourront être informés des réalisations et des travaux en cours. L'exposition « Proches aidants tous les jours... » sera également présentée sur place avec la documentation utile.

Pour sensibiliser le public, des témoignages audiovisuels de proches aidants seront diffusés dès le 1^{er} octobre sur les sites www.ge.ch/proches-aidants, www.vd.ch/proches-aidants, de Bénévolat Vaud et des organismes partenaires. A partir du 20 octobre, une campagne d'affichage annoncera la journée et son programme d'activités. Les Genevois et les Vaudois pourront également disposer d'informations diffusées sur des sachets d'emballage dans des boulangeries, grâce aux Fédérations des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs.



Les Aidants familiaux

Sous la dir. d'Alain Blanc. Grenoble : PUG, 2010

En ce début de troisième millénaire, l'accompagnement à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées constitue un enjeu de société réactualisé. Le recours aux aidants familiaux constitue une option pour prendre en charge ces personnes dépendantes. Cet ouvrage montre la difficulté des aidants familiaux confrontés, d'une part, à l'accompagnement des populations connaissant des formes inégales et variées de la perte d'autonomie et de la dépendance et d'autre part, aux contraintes difficiles imposées par les familles et par les différents niveaux de la puissance publique.



L'été de Suzanne

Un film de Josiane Maisse. Paris : Les Deux Mémoires, 2014

Dans le Val d'Oise, un projet associatif de soins à domicile exemplaire au plan national a vu le jour il y a une trentaine d'années. Son expertise globale en soins infirmiers gériatriques lui a permis au fil de ces dernières années de s'agrandir au niveau de ses équipes d'intervention afin d'améliorer la qualité de la prise en charge d'une population vieillissante et surtout de l'étendre à davantage de bénéficiaires. Le film rend compte d'une exigence qui n'est pas tant celle du « chiffre » que celle de la qualité du maintien à domicile autorisée par les soins prodigués et pratiquée dans une perspective de care.



Soutenir et accompagner son parent âgé

Catherine Hoss-Mesli. Paris : Vigot, 2013

Voir ses parents décliner et devoir s'occuper de leur quotidien est une situation à laquelle personne n'est finalement préparé. C'est une tâche difficile, et la solidarité, la bonne volonté et l'amour ne suffisent pas toujours. Les « accompagnants » ont, eux aussi, besoin d'être accompagnés et guidés. Cet ouvrage répond à toutes les questions qu'une personne confrontée à la perte d'autonomie d'un proche peut se poser.



Des âgés en AG

Alexandre Lambellet. Lausanne : Antipodes, 2014

Des retraités, réunis en différents groupements de défense d'intérêt, se manifestent régulièrement dans l'espace public helvétique. Cet ouvrage porte un regard inédit sur l'action militante de ces retraités. Il éclaire d'abord leur contribution aux transformations de l'Etat social, comme il éclaire en retour les effets de ces transformations sur le développement de ces groupements et sur les conditions de vie des personnes âgées. À partir d'entretiens et d'observations, ce livre éclaire les caractéristiques sociales des retraités qui s'engagent dans de tels groupements et les différentes significations qu'ils investissent dans cet engagement.

Les livres et films présentés sur cette page peuvent être empruntés à :

Bibliothèque de Pro Senectute

Bederstrasse 33, 8002 Zurich, Téléphone 044 283 89 81,
bibliotheque@pro-senectute.ch, www.pro-senectute.ch/bibliotheque

Heures d'ouverture

lundi – vendredi 9 – 16 h
jeudi 9 – 18 h

Campagne « Il y a un temps pour tout » : actualité

Tout le monde veut vivre longtemps, mais personne ne veut être vieux. Aux quatre coins du pays, à travers un jeu d'images et de lumières, Pro Senectute et les églises appellent à davantage de compréhension et de tolérance vis-à-vis du grand âge. Gerry Hofstetter donne un visage à la thématique et illumine, en 2014, les murs d'églises à Neuchâtel, Lugano, Samedan et Zurich. Des rencontres avec des personnalités issues des domaines politique, culturel et religieux ainsi que d'autres organisations œuvrant pour la vieillesse sont également organisées. Ces manifestations sont gratuites et ouvertes à toutes et à tous.

Événements

La campagne nationale « Il y a un temps pour tout » a déjà été présentée en avril et en septembre 2014 à Neuchâtel et à Lugano. Les prochains événements :

Quand ? Vendredi 31 octobre 2014

Où ? Eglise St. Peter, Samedan

Quand ? Jeudi 20 novembre 2014

Où ? Grossmünster, Zurich



Photographie: Sibylle Meier © Pro Senectute Suisse

Qui dit vie, dit changements : exposé de Hans-Werner Wahl

Les changements font partie intégrante d'un parcours de vie. Ceux-ci ont des effets considérables sur la planification, le déroulement et l'interprétation du développement tout au long de la vie. Ainsi, la période de la vieillesse, aujourd'hui plus longue, est considérée comme une possibilité de développement « tardive ». Le spécialiste en gérontologie et en parcours de vie Hans-Werner Wahl présente son livre, dans lequel des représentants renommés des horizons les plus divers prennent position sur les défis liés aux perspectives de développement tout au long de la vie.

Intervenant : Prof. Hans-Werner Wahl, responsable du département de gérontologie psychologique, institut de psychologie, Université de Heidelberg

Heure : jeudi 2 octobre 2014, 18 heures

Lieu : bibliothèque de Pro Senectute, Bederstrasse 33, 8002 Zurich

Inscription : www.pro-senectute.ch/bibliotheque

Impressum

Edition : Pro Senectute Suisse, Lavaterstrasse 60, case postale, 8027 Zurich, tél. 044 283 89 89, communication@pro-senectute.ch, www.pro-senectute.ch, parution : 4x par an

Rédaction : Simon Fischer (responsable), Najla Becirovic, Sylvie Fiaux, Kurt Seifert, Dieter Sulzer

Textes : Thierry Blanc, Maurice Demont, Fabrice Ghelfi, Salome von Greyerz, Alain Huber, Mercedes Pône, Erica Sauta, Kurt Seifert et Beat Vogel

Concept et mise en page : Andrea Jaermann et Erich Zinsli

Traduction : Pro Senectute Suisse

Secrétariat romand : Pro Senectute Suisse, rue du Simplon 23, 1800 Vevey, tél. 021 925 70 10, secretariat-romand@pro-senectute.ch

© Pro Senectute Suisse

Cette publication est imprimée sur du papier blanchi sans chlore.

ISSN 1664-3976

Assemblée de la fondation

L'assemblée de la fondation de Pro Senectute Suisse a eu lieu le 24 juin 2014 à Stans.

Hôte de l'assemblée cette année, Pro Senectute Nidwald a profité de l'occasion pour présenter différentes innovations, comme l'interface pour seniors ou le projet intergénérationnel « UrSpur ».

Le rapport de gestion et les comptes annuels ont été approuvés. L'assemblée de la fondation a également réélu à l'unanimité Toni Frisch et Roland Käser respectivement comme président et membre du conseil de fondation, ainsi que Jürg Brändli comme représentant de la conférence régionale ROCH au conseil de fondation de PS CH. Janine Berberat, pour sa part, a été élue à l'unanimité comme représentante de la conférence régionale CROC à la commission de recours.

Suppression de l'assemblée de la fondation

En votant la suppression de l'assemblée de la fondation, les délégués ont approuvé un resserrement de l'organisation. Les compétences de cet organe seront, dans la mesure du possible sur le plan juridique, transférées à la conférence des présidentes et présidents. Cette décision simplifiera les structures de Pro Senectute, préalable important aux tâches complexes qui attendent notre organisation au vu du vieillissement démographique. La Société suisse d'utilité publique (SSUP) siègera dorénavant au conseil de fondation de Pro Senectute Suisse avec un membre ayant droit de vote.

Cette nouveauté implique maintenant également une adaptation du règlement de la fondation.